

Santé

PAS UNE MINUTE À PERDRE !

Sur le plan sanitaire, intégrer des cochettes dans un élevage de production doit pouvoir se faire rapidement et sans encombre, à condition de connaître à la fois le statut de l'élevage d'origine et de celui d'arrivée. Dominique Marchand, vétérinaire Epidalis, nous indique la marche à suivre.

↳ Tout faire pour que les cochettes accueillies acquièrent rapidement le statut sanitaire de l'élevage de production. Tel est l'objectif de l'éleveur et de son vétérinaire. « Au préalable, il est important de préciser que le sanitaire est rarement la première raison pour laquelle l'éleveur choisit une cochette. Il fait d'abord le choix d'un type génétique, débute Dominique Marchand, vétérinaire Epidalis. Mais si l'on considère l'aspect sanitaire, deux stratégies existent quant à l'intégration des animaux. Soit l'éleveur souhaite stabiliser ou éradiquer une maladie (ex: SDRP, mycoplasme) et fait entrer des cochettes négatives vis-à-vis de celle-ci. A court terme, cela peut déstabiliser quelque peu le sanitaire de l'élevage, car les animaux sains sont plus fragiles. Mais à long terme, cela fonctionne. Soit l'éleveur a simplement une stratégie d'accueil, auquel cas on tentera de faire coller au mieux les statuts sanitaires des élevages de départ et d'arrivée. » La connaissance de ces deux statuts est donc essentielle pour permettre au vétérinaire de conseiller à l'éleveur un plan de vaccination et de contamination des cochettes adéquat. Tout comme ce dernier doit être informé de la réalisation par le multiplicateur de vaccins sur les futures reproductrices.

UNE QUARANTAINE AU CARRÉ

Avant même de parler du management de la quarantaine, Dominique Marchand insiste sur l'importance de sa simple existence : « L'arrêté biosécurité de 2018 oblige les éleveurs à posséder un local spécifique, avec une séparation de l'air et du lisier vis-à-vis des autres salles de l'élevage et la présence d'un quai dédié. Conduire cette salle en tout



^ « Certains éleveurs accueillent des cochettes pour deux bandes successives. C'est souvent lié à une raison logistique et de coût de transport, mais cela permet aussi de baisser le risque sanitaire en introduisant des animaux moins souvent », commente le vétérinaire.

plein-tout vide, la laver, la désinfecter, la laisser sécher et la chauffer selon la saison avant réception des cochettes sont des éléments importants. Durant la période d'observation, le personnel doit également respecter certaines règles de biosécurité ». Cela étant dit, le vétérinaire explique que la durée moyenne de séjour en quarantaine suffisante pour l'adaptation aux problèmes normaux est de six à neuf semaines, selon la conduite en bande de l'élevage. Elle peut aller jusqu'à 12 semaines dans les cas d'adaptation à des problèmes viraux tels que le SDRP. D'après Dominique Marchand, 15 jours d'observation des animaux à leur arrivée en quarantaine suffisent généralement pour voir apparaître les signes cliniques d'une maladie qui aurait pu se déclarer dans l'élevage d'origine.



Dominique Marchand,
vétérinaire
Epidalis

UN PLAN VACCINAL SELON LE STATUT D'ORIGINE ET D'ARRIVÉE

Le programme vaccinal peut commencer dès réception des animaux. Pour certaines maladies (ex: SDRP, grippe, parvovirose, rouget), la cochette est vaccinée lorsque cela fait partie du plan de prophylaxie global de l'élevage. « Les truies sont vaccinées donc je vaccine les cochettes », explique le vétérinaire. Pour d'autres maladies (ex: iléite, maladie de Glässer liée à *Hemophilus parasuis*, mycoplasme lorsque la jeune femelle est négative et le troupeau positif), il faut vacciner la future reproductrice en quarantaine afin de la protéger durant six mois. Le vaccin n'est pas renouvelé ensuite, la cochette s'auto-vaccine au contact des autres truies. « Le programme vaccinal doit être achevé avant le transfert des jeunes femelles de la quarantaine vers l'élevage », précise-t-il. Et de compléter : « Des rappels sont parfois à effectuer avant la mise bas (ex: SDRP). Cependant, si la durée entre

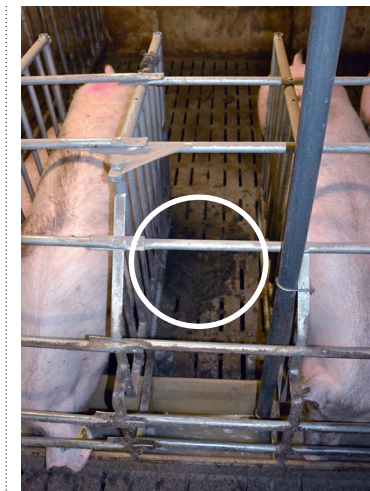
Pour les opérations de vaccination, le vétérinaire recommande d'utiliser un prolongateur sur des animaux en groupe et une aiguille neuve à chaque femelle pour réduire les douleurs et le risque d'abcès, donc le stress. >



primo vaccination et rappel dépasse les cinq-six mois, ce qui peut être le cas si la cochette ne prend pas dès la première IA, il est possible de faire le rappel plus tôt durant la gestation ».

UNE CONTAMINATION À DIFFÉRENTS STADES

La contamination des cochettes doit, quant à elle, débiter après la période d'observation. D'après Dominique Marchand, « si peu de pathogènes majeurs sont présents et que les statuts respiratoires sont identiques entre l'élevage d'origine et d'arrivée, la première contamination consiste à placer des fèces de truies allaitantes dans la/les case(s) de quarantaine pour adapter les cochettes vis-à-vis des diarrhées néonatales. On peut aussi y mettre des délivrances de truies, mais c'est moins pratiqué maintenant car on rencontre moins de problèmes urogénitaux depuis que les truies gestantes sont en liberté ». S'il y a sur l'élevage des problèmes respiratoires dont les futures reproductrices seraient indemnes à leur arrivée, le meilleur moyen de contamination est l'animal vivant. Il est alors possible d'intégrer en quarantaine un porcelet excréteur pris en PS ou une truie de réforme. « Si la vaccination combinée à la contamination ne suffit pas et que les animaux toussent à l'entrée en verraterie, la dernière solution est de réaliser un traitement antibiotique », ajoute-t-il. Enfin, en période pré mise bas, l'éleveur peut effectuer une contamination active des cochettes en leur distribuant de la soupe anglaise, préparation à base de déjections de porcelets atteints de diarrhées néonatales. « Cette technique permet d'apporter une immunité digestive aux porcelets au moment de la mise bas », affirme Dominique Marchand.



< Pour adapter les cochettes vis-à-vis des diarrhées néonatales, l'éleveur peut placer des fèces de truies allaitantes en quarantaine.

Pour lui, si la vaccination et la contamination sont une protection, il faut également aider la cochette à s'immuniser. « Un apport d'anti-oxydants est également possible à chaque stade. Par exemple, de la vitamine C, distribuée en top feeding en plus de l'aliment gestante, peut favoriser la lutte de l'organisme contre la grippe », commente-t-il. Par ailleurs, Dominique Marchand explique ne pas être un adepte des conduites de truies en sous-groupes (rang 1, rang 2-3,...), qui retardent selon lui l'acquisition par les jeunes reproductrices du même statut sanitaire que le reste du troupeau. « Parfois aussi, les cochettes sont menées à part des autres truies jusqu'à l'entrée en maternité. Dans ce cas, il faut s'assurer que le statut sanitaire de l'élevage soit acquis dès la première IA. Sinon, le clash n'aura pas forcément lieu en maternité, mais très probablement au mélange des porcelets (ex: grippe) », ajoute-t-il. Avec un peu de rigueur et sans perte de temps donc, perdre ou réformer des cochettes ne devrait pas arriver. ■